



**Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative**

**Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse**



CHERCHEURS ET CONSULTANTS INDÉPENDANTS ASSOCIÉS
Catherine Froissart - Bénédicte de Lataulade - Lucie Melas

NOTE D'ÉTAPE SUR L'ÉVALUATION AU 31 DÉCEMBRE 2010

RÉDIGÉE PAR MARIE-ÈVE HUMERY

DOSSIER : AP1_n° 267

***Intitulé du projet* : Mon collège est dans mon quartier, la vie de mon quartier est dans mon collège**

***Porteur du projet* : Ville de Saint-Denis**

***Evaluateur du projet* : Marie-Ève Humery & Résonance
(Bénédicte de Lataulade)**

***Région(s) d'expérimentation* : Seine Saint-Denis (93)**

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : janvier 2010

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

Ce projet de lutte contre le décrochage présente **trois particularités fortes** qui retiennent l'attention, y compris du point de vue de son évaluation :

- il s'inscrit sur une échelle micro (celle d'un quartier d'une ville de banlieue parisienne réputé « difficile »), laquelle échelle permet d'envisager une approche fine, une réactivité et une adaptabilité en cours d'expérimentation et en cours d'évaluation ;
- il repose sur un postulat de départ prometteur : la création d'un maillage opérationnel entre les acteurs de ce territoire et ceux de son collège, classé RAR (Réseau Ambition Réussite), doit permettre d'agir efficacement contre le décrochage scolaire ;
- cette porosité attendue entre acteurs suppose une implication forte de l'établissement au sens large d'une communauté d'acteurs et d'« usagers » directs ou indirects, c'est-à-dire tant de la part de sa direction et de son personnel pédagogique et socio-éducatif que de celle des collégiens eux-mêmes et de leur entourage familial. Cette implication s'inscrit en outre dans une logique de changement en profondeur et pérenne au travers d'une démarche endogène d'auto-analyse, de prise de décisions et de pratiques renouvelées ou améliorées.

« Concrètement, il s'agit de consolider un réseau d'acteurs internes et externes au collège pouvant contribuer de manière participative et croisée à la lutte contre le décrochage scolaire. »

À la demande du porteur de projet, et compte tenu des particularités du projet évoquées plus haut, notre évaluation aura soin de qualifier les impacts, effets et résultats des actions. Elle consistera en un suivi continu des actions menées et du projet en tant que dispositif et en tant que processus dynamique et évolutif. Évaluer les actions d'un projet, c'est apprécier la plus value sociale apportée par les actions, c'est-à-dire la valeur de la contribution des actions à la mise en œuvre des objectifs. La vérification de l'atteinte des objectifs est au cœur du travail d'évaluation. L'évaluation devient ainsi non seulement un moyen de mesurer l'efficacité d'une somme d'actions déclinées au sein du projet, mais elle est aussi sollicitée comme outil méthodologique au service des porteurs de projet et de leurs partenaires (et des bénéficiaires du projet, *in fine*) pour optimiser le déroulement de l'ensemble de l'expérimentation. L'évaluation se conclura sur des préconisations qui devraient permettre de réajuster et de réorganiser les modalités d'organisation et de production, ainsi que de mettre en évidence les conditions de transférabilité de l'expérience.

| Objectifs généraux | Attendus | Modes d'observation |
|--|--|--|
| 1. Établir des liens forts entre le collège et les acteurs territoriaux (projet territorial) | - Articuler projet de territoire et projet éducatif : - Meilleure implication des élèves dans les activités périscolaires - Evolution des pratiques professionnelles | - Entretiens individuels et collectifs avec les différents groupes d'acteurs concernés (enseignants, acteurs territoriaux) - Atelier d'évaluation - Observation de la mise en place des actions programmées |
| 2. Développer un projet d'établissement cohérent, lisible et partagé | - Partager la connaissance entre professionnels - Faire évoluer les pratiques professionnelles dans le suivi des élèves - Améliorer l'image de l'établissement - Prendre en compte les difficultés sociales, familiales et psychologiques des élèves - Remobiliser les élèves sur leur scolarité | - Entretiens individuels - Un séminaire de travail avec des professionnels au sein du collège - Un groupe de travail avec des parents d'élèves - Administration de questionnaires auprès des élèves de 4 ^e et 3 ^e |
| 3. Améliorer la prévention liée au décrochage scolaire | - Réduire le taux d'absentéisme et d'exclusions - Suivre individuellement les élèves repérés comme en situation de | - cf. ensemble des indicateurs quantitatifs définis |

| | décrochage | |
|---|---|---|
| 4. Remotiver les élèves sur leur projet professionnel | -Travailler sur l'orientation -Développer l'esprit d'entreprendre -Développer des actions éducatives (culturelles, artistiques...) comme outils de motivation -Accompagner les élèves dans la recherche de stage de 3° | - Administration de questionnaires auprès des élèves de 4° et 3° - Observation des relations et des actions développées par le « Club des dirigeants » |
| 5. Mobiliser les parents | - les accompagner dans la compréhension de l'environnement scolaire | - Séminaire de travail avec les parents |
| 6. Créer les conditions de transférabilité de l'expérimentation à l'échelle de la ville | | - observation de la mise en place de la gestion des élèves exclus temporairement sur 3 collèges de la ville |

L'approche méthodologique de cette évaluation associe des outils qualitatifs et quantitatifs.

- **Un « atelier d'évaluation »** : Différent du comité technique, ce groupe se réunirait à 3 reprises (février, juin et octobre) et comprendrait les acteurs suivants : partenaires du comité technique, principal du collège, CPE du collège, représentant du Club des Dirigeants, ludothèque, médiathèque, antenne jeunesse, Comité de quartier. Cet atelier est un espace d'échange, de débats et de réflexion. Il a pour mission d'alimenter la réflexion globale et d'apporter des éléments de réponse aux questions d'évaluation.
- **Les entretiens avec les personnes ressources et les personnes référentes** des actions se mèneront tout au long de l'année. Individuels ou collectifs, ils permettent de recueillir de la matière sur la mise en place des actions (atouts et freins), les modes de coopération entre acteurs et les premiers résultats observables.
- **Le questionnaire auprès des collégiens** : il est proposé d'administrer un questionnaire à l'ensemble des classes de 4° et de 3° plutôt en fin d'année scolaire (mai-juin 2011). Sur ces 2 niveaux parce qu'il nous semble a priori que ce sont les collégiens qui seront le plus directement réceptifs au projet, notamment par rapport aux questions d'orientation et de perspective professionnelle. Dans le cadre d'une évaluation en continu, c'est peut-être auprès de ces élèves que nous pourrions analyser le mieux les premiers résultats des actions mises en place.
- **Un séminaire de travail avec un groupe de parents** qui se réunira à deux reprises ; un groupe de parents sera organisé avec l'aide du collège et/ou du conseil de quartier.
- **L'observation de 4 actions par la participation à des temps forts spécifiques :**
 1. **le dispositif sur l'exclusion**, issu de l'étude-action.
 2. **l'action conte avec la Médiathèque** et l'association « Mots & regards ».
 3. **l'axe relations avec les entreprises** de Plaine Commune (via le « Club des dirigeants »), pour tisser des liens entre jeunes et monde du travail et favoriser leur insertion et leur motivation à « réussir » dans leur parcours scolaire et professionnel ; cet axe est constitué de 5 projets, dont 2 projets pourront être évalués.
 4. **le SMAC** (samedi matin au collège : activités culturelles, sportives), pilotage : Maison de quartier.
- **Des indicateurs quantitatifs** (nombre de journées d'absence – justification des absences – taux d'absentéisme des professeurs – nombre d'exclusions temporaires et définitives d'élèves et "récidives") pourront être comparés entre 2009/2010 et 2010/2011. Seront-ils suffisamment significatifs ? Ils permettront peut-être de dégager des tendances et surtout d'amorcer un suivi systématique de ces données sur les années suivantes (consolidation d'outils de suivi).

La note d'étape qui sera produite en juillet 2011 fera état des premiers constats observés lors du premier semestre 2011. En décembre 2011, un bilan global de l'expérimentation sera rendu. Il inclura une évaluation de la reconduction ou de l'évolution des actions menées au cours de l'année scolaire 2010-2011, puisque la période d'observation considérée par l'évaluatrice aura pour terme octobre 2011.

2. Etat d'avancement et premiers résultats

Compte tenu du démarrage du projet en janvier 2010, du lancement de l'étude-action conduite au sein du collège en mai 2010, et des certaines perturbations ayant freiné son déroulement, il n'est pas encore possible de rendre compte de réels résultats ou impacts dans la mesure où les actions n'ont pas encore toutes débuté ou se situent à un stade premier de leur déroulement. Ce qui suit décrit donc davantage la mission d'évaluation au cours de l'année écoulée, dans une phase de mise en place où la dimension d'accompagnement méthodologique de notre cahier des charges s'est montrée prégnante (un rééquilibrage entre cette dimension d'accompagnement méthodologique, « chemin faisant », et un travail plus classique d'évaluation d'impact va s'opérer à partir de 2011).

Avancement au 31/12/10

| | |
|--|---|
| Phase 1 : mise en place 10 mois janvier – octobre 2010 | Lancement du projet et de ses outils de pilotage Maillage des acteurs Conception /lancement d'actions Affinage des outils de l'évaluation Démarrage de l'étude-action |
| Phase 2 : expérim° 10 mois octobre 2010 – juin 11 | Expérimentation à l'œuvre sur les deux volets Évaluation sur trois moments clés : septembre, février et juin. |

Entre le début du projet (janvier 2010) et décembre 2010, la mission de l'évaluatrice s'est décomposée comme suit, en sus de la définition concertée du protocole d'évaluation exposé supra :

1. Travailler sur les fondations du projet avec ses porteurs

Un travail préliminaire d'entretiens (enregistrés et retranscrits), dont nous soulignons *a priori* et *a posteriori* le caractère incontournable, a ouvert cette phase 1. Il a permis une meilleure appréhension par l'évaluatrice de la façon dont le projet a été conçu et porté par les différents porteurs aujourd'hui en charge du dossier. Ce travail a souligné l'intérêt et le défi novateur que représente un co-portage de projet entre une direction de quartier et une direction sectorielle de la Ville (celle de l'Enseignement) — entre autres porteurs impliqués qui ont chacun leur logique et leur temporalité d'action, et leurs enjeux spécifiques, lesquels doivent pouvoir converger dans la mise en œuvre d'une telle expérimentation.

Ce temps a aussi été consacré à la mise en regard des différentes approches et sensibilités de ces porteurs de projet sur la question du décrochage scolaire et de la déscolarisation en général, et dans le contexte du quartier Plaine et de son collège en particulier. Des postures sensiblement différentes ont été mises au jour, ce qui a permis à chacun d'élargir ou d'assouplir sa perspective initiale, et de prendre peut-être davantage conscience de l'influence de sa position d'acteur sur son propre rapport à cette problématique lourde et complexe. Un point sur ces différents regards des porteurs du projet a été développé dans un rapport interne diffusé par l'évaluatrice le 15 juin 2010.

2. Accompagner l'animation et le pilotage du projet

L'évaluatrice a mis en place ou accompagné des réunions de cadrage et de coordination entre tout ou partie des porteurs de projet principaux (Direction de la Démarche quartier et Direction de l'Enseignement de la Ville) et des porteurs de projet relais (Direction de la Maison de quartier, Secteur Etudes Locales, association « Appui » chargée de l'étude-action au collège, le Principal-adjoint du collège et le CPE référent du projet au sein du collège). Ces réunions ont permis :

- d'affiner la fonction et les responsabilités de chacun dans le dispositif global,
- de mettre en place des instances destinées à mener à bien le projet (comité technique et comité de pilotage) et de le suivre de façon rigoureuse (fiches-actions et comptes-rendus de réunions le plus souvent réalisés par le directeur de la Démarche quartier),
- de favoriser le développement de passerelles et d'une approche collégiale partagée entre porteurs du projet.

3. Assurer un soutien et un suivi méthodologique pour la conception d'actions ou projets

Quatre actions ou « sous-projets » ont fait l'objet d'un accompagnement par l'évaluatrice :

- Séances de conte avec la médiathèque (multiples objectifs cognitifs, pédagogiques, culturels et sociaux) ;
- Mission locale et mission générale d'insertion de l'éducation nationale (MGIEN) pour prévenir si possible les décrochages, suivre plus de jeunes « hors circuit » et renforcer les solutions disponibles pour le retour en formation ou l'insertion professionnelle des élèves déscolarisés ;
- Ludothèque et Canal (prévention spécialisée) : projet de création et suivi d'un jeu comme outil pour appuyer des ateliers de parole animés au collège par Canal. Ce projet devrait finalement s'insérer dans un axe de collaboration multiforme entre un réseau d'entrepreneurs locaux (le « Club des dirigeants ») et le collège.
- Préfiguration de la nouvelle Antenne Jeunesse avec le Service Jeunesse, au moyen de séances animées au sein de 5 classes du collège. Objectif : renforcer et rendre plus cohérents les liens entre les activités proposées par ce service municipal et celles menées au sein du collège (activités pédagogiques ou péri-scolaires). Cette action a débouché sur la rédaction d'un projet de développement d'une politique jeunesse transversale sur le quartier Plaine, en partenariat avec le Service Jeunesse (projet présenté en sept. 2010 au BM). Ce projet constitue en soi le premier résultat (à suivre) de cette démarche portée par la Démarche quartier et la Maison de quartier avec le service Jeunesse pour renforcer l'offre en direction des jeunes du quartier.

Cet accompagnement s'est traduit par un premier temps de description par nos partenaires de leur structure, de leur fonction et missions, de leurs propres partenariats et de leur contexte d'intervention, et enfin, de leurs éventuels constats ou analyses sur les jeunes du quartier concernés par la problématique du décrochage ou celle de la déscolarisation. La demande insistante de l'évaluatrice quant à ce temps de description et d'analyse a permis de faire ressortir certaines des difficultés rencontrées par ces partenaires, des manques à combler dans les dispositifs existants, des acteurs à soutenir dans leur démarche collaborative (entre eux). Cela a contribué également à faire émerger des axes à retenir et des méthodologies à suivre pour s'acheminer vers les actions à mener. La bonne connaissance du directeur de la Démarche quartier concernant son territoire, ses acteurs, et ses atouts et difficultés, couplée à son attachement à envisager ces actions de façon stratégique et articulées entre elles a permis de compenser la grande complexité et la relative densité du système local d'acteurs et de dispositifs.

4. Temps de formation ou d'échanges sur le décrochage scolaire

Plusieurs sessions portant sur la problématique du décrochage ou sur la réussite scolaire, ou sur des questions proches ont été suivies par l'évaluatrice (dont l'atelier national organisé par la MAFEJ le 18/05). Plusieurs des porteurs du projet ont pu participer eux aussi à ces différentes sessions, ce qui a permis de développer une « culture » commune utile tant sur le fonds qu'en termes de cohésion autour des choix opérés pour le projet, lesquels choix ont été largement confortés par les informations collectées au cours de ces rencontres.

5. Travailler sur les fondations du projet avec ses porteurs

L'évaluatrice a commencé à constituer une bibliothèque virtuelle composée d'articles scientifiques portant sur le décrochage scolaire, la déscolarisation, les inégalités scolaires et leurs déterminants sociaux, des aspects cognitifs ou pédagogiques pertinents, etc. Cette bibliothèque est à la disposition des porteurs de projets et des partenaires et acteurs impliqués dans notre expérimentation, mais les formes pratiques de sa diffusion doivent être précisées par les porteurs de projet.

Par ailleurs, une proposition de création d'une micro-bibliothèque « papier » constituée de quelques ouvrages de références sur notre problématique a été faite auprès des principaux porteurs de projets qui l'ont accueillie favorablement. Certains titres sont déjà acquis, d'autres sont à commander. Les modalités de fonctionnement de cette bibliothèque restent à définir par la Direction de l'Enseignement, qui en sera dépositaire.

Enfin, divers documents, informations et liens internet sur des expériences, structures ressources ou outils liés au décrochage scolaire ont été collectés et diffusés auprès des porteurs de projet.

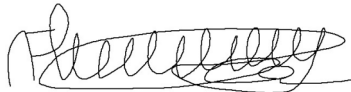
CERTIFICAT :

Nous certifions que cette évaluation ne fera pas l'objet d'une publication sans accord préalable de la Ville de Saint-Denis et de la DJEPVA.

Nous soussigné, Marie-Ève Humery et Bénédicte de Lataulade, évaluateuses du projet AP1_n° 267, certifions exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : le 31/01/2011

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Marie-Ève Humery', written in a cursive style.